



Affiché le 14/01/2021

Mairie de Pont-Salomon

Place de l'église

43 330 Pont-Salomon

Tél. : 04 77 35 51 25

Fax : 04 77 35 50 98

Secretariat.pontsalomon.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU **CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021**

Présents : RABEYRIN David, LAFONT Yves, ROURE Lucie, PEYRARD Jean-Pierre, COUDOUR Cécile, DURIEUX Daniel, CANO Jean-Luc, BREDOIRE Nadine, BROUSSARD Daniel, GIRINON Anne-Laure, REY Sophie, MARCEAU François, DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, BOUCHET Yves

Membres excusés / représentés :

ADJERIOU Nadia a donné procuration à COUDOUR Cécile

SAUZET Lucie a donné procuration à RABEYRIN David

TARDY Antoine a donné procuration à MARCEAU François

MOREAU Stéphanie a donné procuration à BOUCHET Yves

DA COSTA Lucile excusée

Secrétaire de séance : MARCEAU François

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 décembre 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, (2 voix CONTRE : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 7 décembre 2020

- Décisions du Maire

> DEC _ 2020_22 : vente de la table de la salle Massenet

> DEC_ 2021_ 01 : indemnité suite dépôt sauvage au Pont de Sabot

COMMANDE PUBLIQUE

1/ Convention relative à l'installation d'abri-voyageurs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. Le Maire à signer la convention avec la Région pour la mise en place de 2 abris-voyageurs sur la commune de Pont Salomon

2/ Avenant à la convention d'adhésion au groupement de commande pour la dématérialisation des marchés publics

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. Le Maire à signer l'avenant à la convention d'adhésion au groupement de commande pour la dématérialisation des marchés publics

3/ Convention d'adhésion au service SANTE AU TRAVAIL du CDG 43

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. Le Maire à signer la convention d'adhésion au service SANTE AU TRAVAIL du centre de Gestion de la FPT 43.

DOMAINE ET PATRIMOINE

1/ Vente de la parcelle AE 7 sise Rue des Acacias

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, (2 voix CONTRE : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Autorise la vente de la parcelle AE 7 concomitamment à la parcelle AE 247

INTERCOMMUNALITE

1/ Pacte de gouvernance de la CCLS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Emet à un avis favorable au projet de Pacte de gouvernance de la Communauté de communes « LOIRE-SEMENE »

La séance est levée à 20h20